

A propos de votre demande :

Date de réception :
Numéro de dossier :

DEMANDE DE DEROGATION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE ANDRESIENNE Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers » ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

☐ Vous résidez dans une autre commune e	et souhaitez scolariser votre enfant à Saint-André			
☐ Vous résidez à Saint André et sollicitez u	ne inscription « hors secteur » (justification indispensable)			
RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)			
Nom d'usage :	Nom :			
Patronyme :	Patronyme :			
Prénom :	Prénom :			
Adresse:	Adresse :			
C.P :Ville :	C.P : Ville :			
☎ domicile :	☎ domicile :			
portable :	portable :			
professionnel :	professionnel:			
email (écrire en majuscule) :	email (écrire en majuscule) :			
Lien avec l'enfant : □ père □ mère □ autres*	Lien avec l'enfant : □ père □ mère □ autres*			
*Le cas échéant, fournir une attestation	*Le cas échéant, fournir une attestation			
En cas de séparation des parents, tiers payeur po	our la facturation de la cantine :			
□ Responsable 1 □ Responsab	ole 2 □ les deux, solidaires			
Numéro allocataire CAF :				
Documents à remettre avec le dossier :				
☐ Un justificatif de domicile (datant de moins de 3 r parents et de tous les enfants) - ☐ copies recto-ve ☐ Attestation CAF avec Quotient familial en vigue				
En cas de changement d'école, joindre : □ certific	cat de radiation de l'école de l'origine			
En cas de séparation des parents, joindre : □ co garde de l'enfant	pie du jugement ou □ acte de conciliation pour la			

Renseignements concernant l'enfant :

Nom :	. Prénom :
Date et Lieu de naissance :	
Sexe : Masculin ou Féminin (1)	Niveau Scolaire à la rentrée 2026–2027 :
En cas de changement d'école, coordonne	ées de l'établissement précédent :
Renseignements concernant la res	tauration scolaire :
- Pour la fréquentation au restauran	t scolaire, quel régime alimentaire :
□ avec viande	□ sans viande
	s allez constituer un dossier de Projet d'Accueil Individualisé enfant (exemple : allergie alimentaire)
□ oui	□ non
Je soussigné Mc	ertifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.
	Saint André Lez Lille le,
(Signature obligatoire des deux parents) Le responsable légal 1 ou 2 (1)	Le responsable légal 1 ou 2 (1)

A propos du traitement de votre demande :

- Dates de retrait des dossiers : entre le 9 février 2027 et le 30 mars 2027
- Date de réunion de la commission des dérogations : le 28 avril 2027
- Date de réponse de la Ville de Saint-André-lez-Lille : entre le 04 et 15 mai 2027
- Le règlement concernant les dérogations scolaires est disponible en ligne sur le site www.villesaintandre.fr

« Les informations collectées à partir du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité l'enregistrement et le suivi des élèves scolarisés sur Saint-André (école, restauration scolaire, service jeunesse). Le destinataire est le service Enseignement et Facturation de la ville de Saint-André, le Trésor Public et l'Education Nationale. Le responsable du traitement est la Commune de St-André. Les données récoltées sont nécessaires pour l'inscription, la gestion du parcours des élèves ainsi que la facturation de la restauration. Les données traitées seront automatiquement supprimées une année après le départ de l'élève, l'usager de l'école ou des cantines. Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit : d'accès à vos données, à leur rectification, à effacement, à opposition, à leur traitement limité, d'introduire un recours auprès de la CNIL (Commission Nationale de Informatique et des Libertés). Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des données de la commune en vous adressant sur place au service ou à dpd-mutualises @lillemetropole.fr »

DEMANDE HORS SECTEUR SCOLAIRE POUR UN ELEVE ANDRESIEN DECISION DE LA COMMISSION DE DEROGATION

Accorde l'inscription scolaire sollicité	ée
Refuse l'inscription scolaire sollicitée	•
Maintient la scolarisation dans l'écol	e de secteur
tif:	
te:	Signature :
DEMANDE DE DEROGAT	TION SCOLAIRE POUR UN ELEVE NON ANDRESIEN
DECISIO	N DE LA COMMISSION DE DEROGATION
Le Maire de la commune de Saint-	André-lez-Lille atteste de la réponse :
Positive	□ Négative
Remise par la commission des derogal	tions à la demande formulée par la famille.
Date :	L'Adjoint délégué,
	Laurent GOVAERT
DECISION	DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE DOMICILE
Le Maire de la commune de :	
Motif :	
	□ Sans effet financier
	_ 5 5
Date :	Signature :
- ~	Organica o .